Découpe

Découpe

Commune d'ORANGE

5 - Sud

PLAN LOCAL D'URBANISME

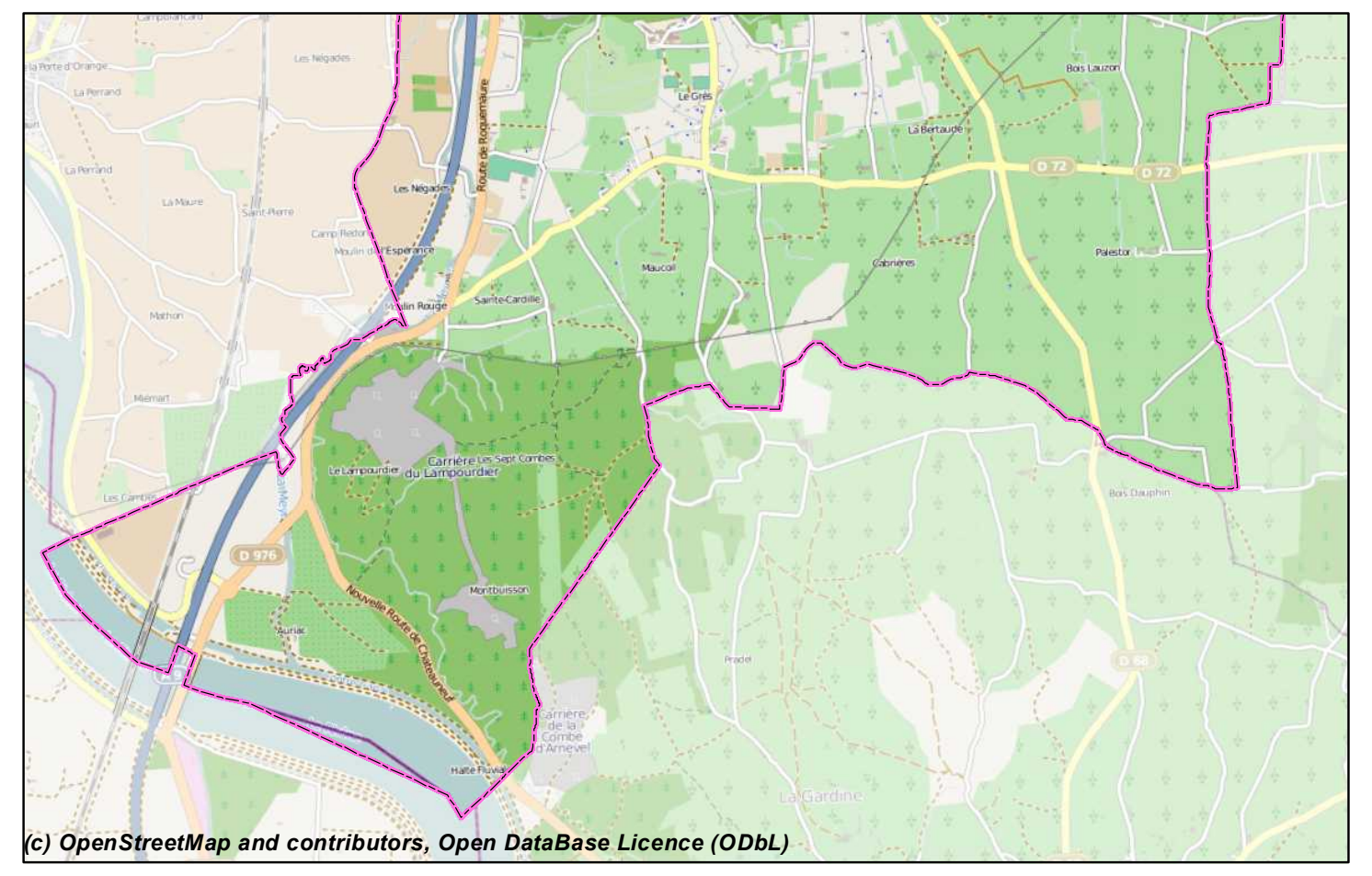
(c) OpenStreetMap and contributors, Open DataBase Licence (ODbL)

PLAN de ZONAGE

1 / 5 000
1 cm = 50 m

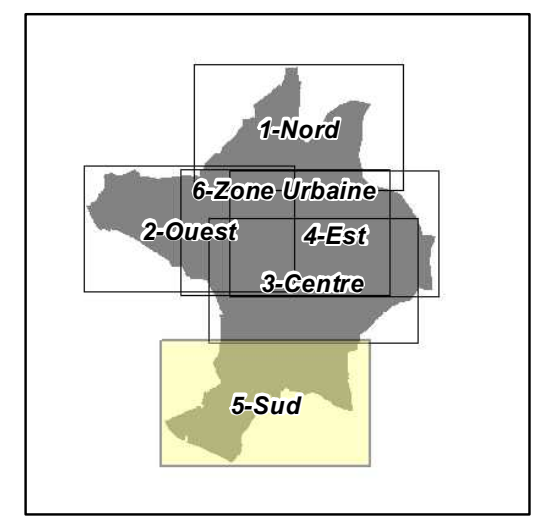
1-Nord
6-Zone Urbaine
2-Ouest
4-Est
3-Centre
5-Sud

PROCEDURE D'ELABORATION du PLU
Prescription du 29/09/2004
Projet arrêté du 15/09/2010
Enquête Publique du 11/02 au 11/03/2011
Projet re-arrêté du 21/03/2012
Enquête Publique du 10/08 au 17/09/2012
Approbation du 25/03/2013

Version : mars 2013

www.ville-orange.fr

Tableau d'assemblage

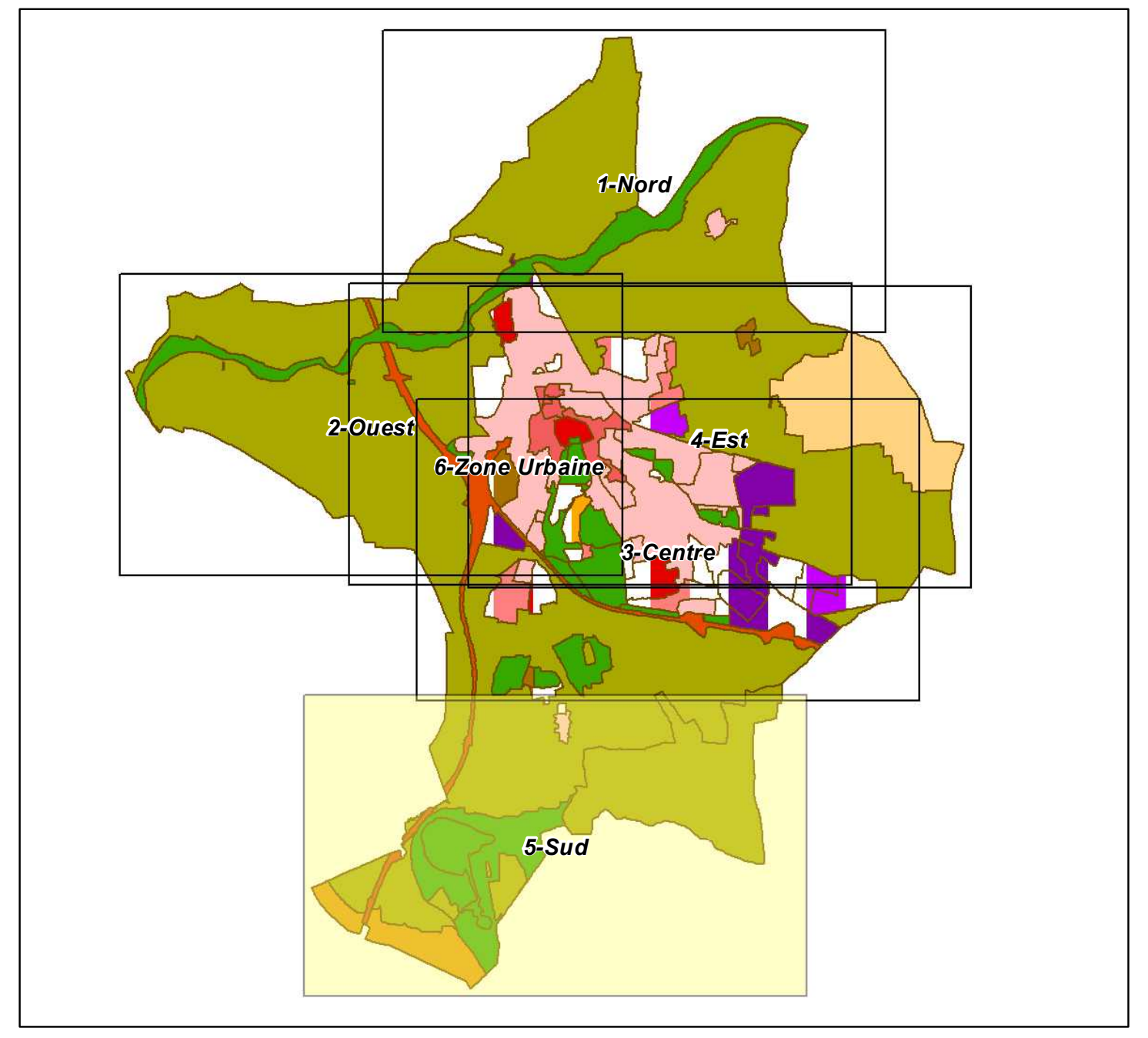
1-Nord
2-Ouest
4-Est
6-Zone Urbaine
3-Centre
5-Sud

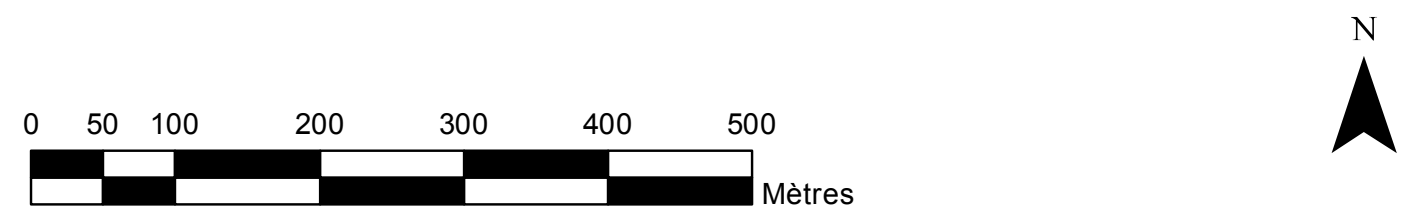
N
0
50
100
200
300
400
500
Mètres

Mairie d'Orange - Cellule Projets
Place Clemenceau - 84100 Orange
04-90-51-41-41 - www.ville-orange.fr
Sources : Mairie d'Orange (données), DGFiP 2012 (fond parcellaire), BD Carthage IGN (Hydrologie), DDT84 (Risque d'inondation)

Système de coordonnées : GCS RGF 1993 UTM Zone 31T (Calculated)
Projection : Transverse Mercator
Datum : RGF 1993
Taille minimale du papier pour l'impression : 168 cm x 91,4 cm.

Version : 04 mars 2013

Zones urbaines
UA Centre historique
UB Périphérie immédiate du centre historique
UD Zone a dominante résidentielle
UE Zone d'activités

Zone de service public
1UF Domaine autoroutier
2UF Domaine de la compagnie du Rhône
3UF Aérodrome Orange-Caritat

Zones à urbaniser
1AU Zone A Urbaniser à court terme (habitat)
2AU Zone A Urbaniser "fermée" (habitat)
3AU Zone à vocation d'activités à court terme
4AU Zone à vocation d'activités "fermée"
5AU Zone d'équipements culturels
, de loisirs et de détente
6AU Zone à vocation d'activités
à long terme nécessitant un programme particulier

Autres zones
A Zone Agricole
N Zone Naturelle

Prise en compte du risque d'inondation par l'Aygues, la Meyne et le Rieu

ALEA	ENJEUX			
		Centre-ville urbain dense	Zones urbaines, de loisirs, commerciales, artisanales ou réservées aux infrastructures	Zone naturelle ou agricole
	Alea fort	Hachuré	Rouge	Rouge
	Aléa moyen	Hachuré	Orange	Rouge
	Aléa faible	Jaune	Jaune	RECF*
	Aléa résiduel	Verte	Verte	Verte

Zones inconstructibles

RECF : Zone d'aléa faible de la zone d'expension de crue

▭ Niveau de la côte de référence

Emplacements réservés

▨ Création d'ouvrage public, d'installation d'intérêt général ou d'espace vert

▨ Voie publique à créer/élargir

Marge de recul des constructions nouvelles

Cote (en m)
Alignement obligatoire sur la section du trait épais

Autres prescriptions

○ Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver

PPRI du Rhône

▨ RP1 : Risques très importants
▨ RP2b : Risques importants
▨ RP4 : Risques moyens

Plan d'Exposition au Bruit
de la base aérienne 115 Orange Caritat

▨ A : N>96
▨ B : 89<N<96
▨ C : 84<N<89

Cadastre

▭ Limites communales
🟦 Réseau hydrologique

www.ville-orange.fr

Centre
5AU
5AU
A
UDg
Ab
Ab
A
A
A
A
Ab
A
CADEROUSSE
COURTHEZON
N.f
Nd.f
N.f
A.f
A.f
N.f
A.f
A
A
2UF
2UF
N.f
CHATEAUNEUF-DU-PAPE
la Meyne
le Rhône
le clavin
le mereuille
m. de l'étang de mangin
canal de pierrelatte
ruisseau mayre de camp redon
recul : 30m
recul : 30m
Cote : 7m
94
94
94
42
42
42
42
125
1/2.000 : A4
1/2.000 : B4